

CHAPITRE 8
CONCLUSION ET PROPOSITIONS

CHAPITRE 8 CONCLUSION ET PROPOSITIONS

8.1 Conclusion

Le Gouvernement de la République du Sénégal insiste sur les projets d'approvisionnement en eau du milieu rural dans ses plans de développement, et il les a classés à un rang de haute importance pour le développement économique du pays, et fait de son mieux pour les mettre en place. Le Gouvernement Japonais, comprenant cette orientation du Gouvernement Sénégalais, a mis en oeuvre de manière continue des projets d'alimentation en eau jusqu'aujourd'hui, qui ont été hautement appréciés. La réalisation du présent projet contribuera également à l'aménagement hydraulique entrepris par le Gouvernement Sénégalais. Ainsi, quelque 27.000 habitants seront les bénéficiaires des 15 installations d'approvisionnement en eau qui seront construites dans 7 régions. D'autre part, ce projet comprenant également la création de deux brigades de maintenance, essentielles pour la maintenance des installations d'approvisionnement en eau, qui seront en charge de 133 installations, dont dépendent une population d'environ 140.000 personnes. Les effets de leur création seront donc très importants. Et si l'on ajoute à cela le matériel d'entretien qui sera fourni, on peut dire que ce projet aura véritablement des effets considérables. C'est pourquoi nous avons estimé que ce projet revêterait une grande signification et serait pertinent pour l'octroi de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement Japonais, et qu'il était souhaitable qu'il soit mis à exécution au plus tôt.

8.2 Propositions

On espère, qu'après l'achèvement de ce projet, le Gouvernement Sénégalais saura mener, comme par le passé, une exploitation correcte des installations, et nous souhaitons ici lui suggérer les éléments essentiels pour la poursuite de l'aménagement hydraulique du pays, qui permettront d'atteindre les objectifs.

En réponse à la demande du Gouvernement Sénégalais, le Gouvernement Japonais a exécuté des études du plan de base concernant différents points du Sénégal, dans lesquelles nous avons présenté des propositions qui ont été réalisées par les deux parties. Et nous voudrions en faire de nouvelles ici.

Un système d'alimentation en eau adapté aux conditions hydrologiques locales doit être mis en place sur la base d'un système d'enquête et d'étude continu sur le développement et l'inspection des sources d'eau. Ainsi, il faudra étudier les différents types de source d'eau, nappes souterraines, eaux de surface, résurgences, etc. et construire des installations adaptées.

La mise en place d'un système d'exploitation et d'entretien, portant sur une zone actuellement sans système de maintenance, qui constitue l'essentiel de ce projet, renforcera le système de maintenance à l'échelle nationale.

Pour le Sénégal, pays non producteur de pétrole, qui prévoit de construire encore beaucoup d'installations d'approvisionnement en eau dans le futur, il est souhaitable d'introduire des énergies motrices non-normalisées. Il est ainsi souhaitable d'étudier sérieusement, en tenant compte de toutes les conditions à remplir et de la dimension d'installation, l'emploi de l'énergie solaire, qui est actuellement utilisable dans la zone concernée, et de l'appliquer au plus tôt.

Les projets d'approvisionnement en eau en milieu rural étant des projets visant à satisfaire les besoins vitaux des populations, il faut autant que possible recourir à l'aide étrangère pour leur exécution, que ce soit sur grande ou petite échelle, mais la coopération accordée doit être suivie.

ANNEXES

ANNEXE 1 DONNEES DU PAYS

I. Indicateur fondamentale

- ① Nom du pays : République du Sénégal
- ② Capitale : Dakar (pop. 1.5 million, 1988)
- ③ Jour de l'indépendance : 20 août 1960
- ④ Superficie : 196.700 km²
- ⑤ Population : 6.88 million (1988)
- ⑥ Densité de population : 35 personne/km²
- ⑦ Taux de croissance démographique : 2.7% (1988)
- ⑧ Taux d'urbanisation : environ 40% (1988)
- ⑨ Espérance de la vie a la naissance : hommes 39.7 ans, femmes 42.7 ans (1986)
- ⑩ Chef de l'état : President Abdou Diouf (1980)
- ⑪ Religion : Musulmans (90%), chrétiens (5%), animisme (5%)
- ⑫ Langue officielle : Française et Wolof
- ⑬ Ethnies : Wolof (40%), Peulh (12%), Sérères (14%) et autres
- ⑭ Education taux de lettre : 25% (1980)
taux de scolarisation élémentaire: 55% (1989)
- ⑮ Monnaie : Franc CFA

1985	356.4 /1 US\$
1986	346.6 /1 US\$
1987	300.5 /1 US\$
1988	297.8 /1 US\$
1989	300.0 /1 US\$

- ⑯ Climat : tropical
- ⑰ Géographie : pays plat, aux sols en majorité sablonneux, dont l'altitude ne dépasse 100 m qu'a son extrémité Sud-Est.

II. Indicateur social et économique

① P I B :

Année	milliard FCFA	par capita (\$)	Taux de croissance (%)
1985	1.152	399	3.8
1986	1.296	56	4.7
1987	1.375	673	4.0
1988	1.451	696	4.1
1989	1.437	665	Δ 2.3

② Structure de l'industrie (1989)

Agriculture, sylviculture pêche	Mining, fabrication	Travaux publics	Energie	Autres
21 %	20 %	7 %	2 %	50 %

③ Articles de la exportation principale (1989)

1 er	2 e	3 e	4 e	5 e	6 e
Produits de la mer	Arachide	Produits pétroliers	Phosphates	Coton	Sel
24 %	17 %	7 %	11 %	3 %	1 %

④ Montant de exportation : 182 milliard Franc CFA (1987)

⑤ Pays principal de la exportation : (1987)

1 ere	2 e	3 e	4 e	5 e
France	Mauritanie	Côte d'Ivoire	Italie	Japon
35 %	4 %	4 %	4 %	1 %

⑥ Montant de la importation : 318 milliard Franc CFA (1987)

⑦ Pays principal de la importation : (1987)

1 ere	2 e	3 e	4 e	5 e
France	Espagne	Etats-Unis	Nigeria	Allemagne
32 %	5 %	5 %	4 %	5 %

⑧ Emploi par secteur : (1980)

Agriculture, sylviculture, pêche	73%
Service marchands	19%
Industries, énergie, travaux publics	5%
Service publiques	3%

⑨ Inflation : (taux de inflation/pourcentage de l'an dernier)

1985	10.5%
1986	6.2%
1987	2.2%
1988	2.7%
1989	0.7%

⑩ Balance internationale :

(million SDR)

	1986	1987	1988	1989
Balance commerciale	Δ 234.6	Δ 269.6	Δ 248.8	Δ 212.3
Commerce invisible	Δ 193.3	Δ 229.6	Δ 255.5	Δ 256.0
Balance de transfert	202.0	242.9	237.1	267.3
Balance de capital	304.4	289.5	146.1	272.0
Erreur ou omission	Δ 24.2	26.0	Δ 5.7	—
Balance totale	102.7	7.2	126.8	71.0

⑪ Dette extérieure :

Année	Dette extérieure actuelle (million \$)	Pourcentage de remboursement de la dette (%)
1984	685	5.9
1985	1.929	5.9
1986	2.373	8.0
1987	2.900	7.7
1988	3.180	8.5
1989	3.621	8.0

⑫ Commerce avec Japon :

(million \$)

Année	Importer du Japon	Exporter au Japon
1986	25.1	17.9
1987	35.1	7.5

⑬ Articles du commerce avec Japon :

	1 e	2 e	3 e
Importer du Japon	Véhicule	Fer et acier	Fibre artifi- cielle
	31 %	6 %	37 %

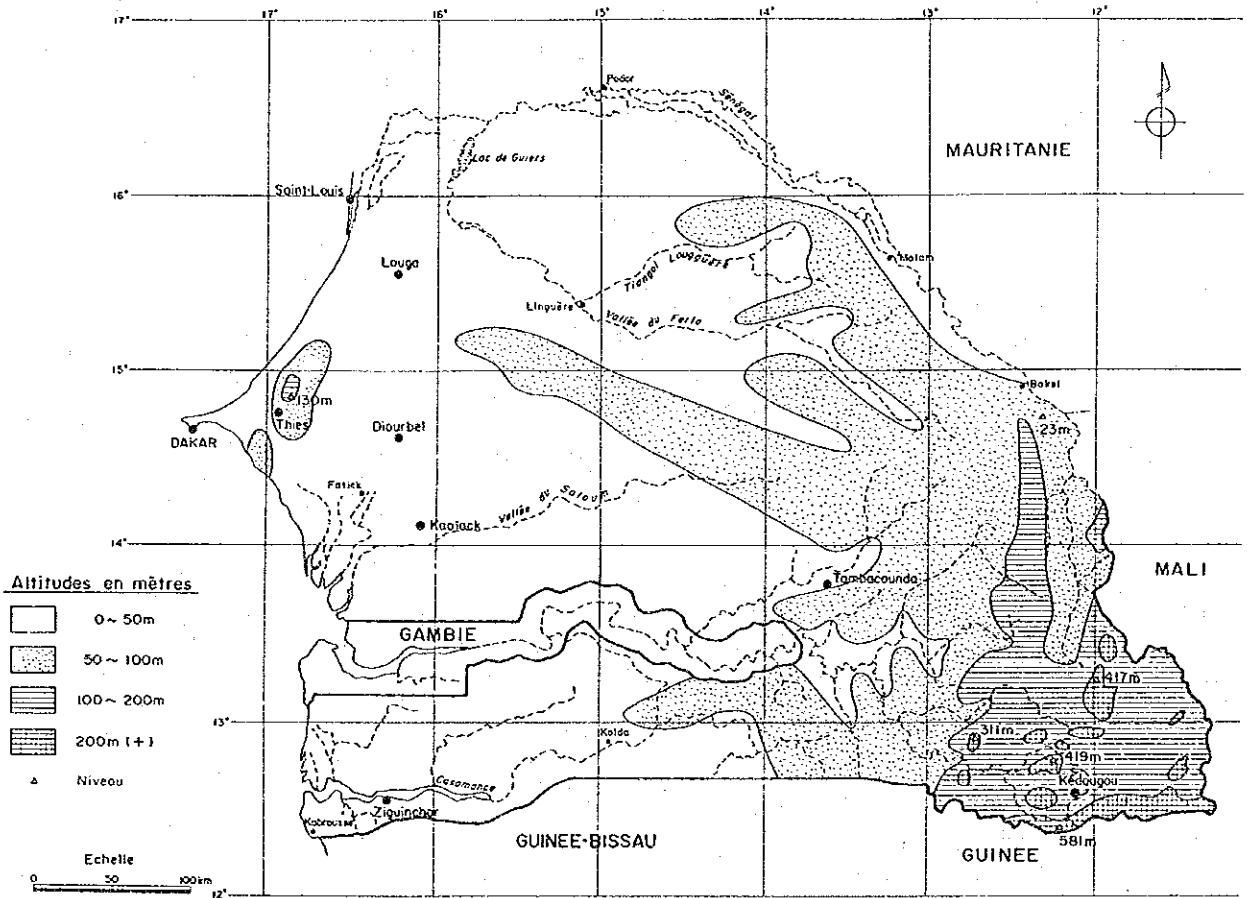
	1 e	2 e	3 e
Exporter au Japon	Crevette calmar	Calcium phosphate	Coton
	12 %	5 %	4 %

⑭ Balance financière

(milliard Franc CFA)

	1985	1986	1987	1988	1989
Revenu	204	219	251	251	246
Dépense	217	220	233	245	248
Investissement	35	34	38	42	41
Balance totale	Δ 38	Δ 28	Δ 20	Δ 17	Δ 31
Provision	50	41	46	54	35
interieur	12	13	Δ 6	2	Δ 12
extérieur	38	28	52	52	47

III. Carte nationale



ANNEXE 2 PROCES-VERBAL

REPUBLIQUE DU SENEGAL

LE PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DU MILIEU RURAL

PROCES-VERBAL RELATIF A L'ETUDE DU PLAN DE BASE

En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Sénégal concernant la coopération financière non-remboursable pour le projet d'approvisionnement en eau du milieu rural (dénommé Projet), le Gouvernement Japonais a décidé d'effectuer une étude pour le plan de base.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a envoyé en République du Sénégal, du 1er Mars au 13 Mars 1990, une mission dirigée par Monsieur Kenji Yoshida du Département des Ouvrages Hydrauliques, Division de la construction, Préfecture de SAITAMA.

La mission a eu une série de discussions avec les représentants des Directions de l'Hydraulique Rurale et de l'Entretien et de la Maintenance, Ministère de l'Hydraulique et a exécuté l'étude sur quinze (15) sites pour l'approvisionnement en eau et deux (2) sites pour la création de brigades de Maintenance et d'entretien d'ouvrages Hydrauliques.

Ce procès-Verbal a été rédigé d'après les résultats de ces discussions, et fait le point sur les grandes lignes du Projet cité ci-dessus.

Fait à Dakar, le 12 Mars 1990

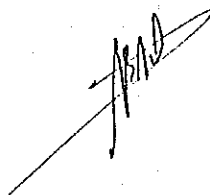
KENJI YOSHIDA

Chef de la Mission d'Etude
JICA, Japon

吉田 謙二

ABDOUL AZIZ AW

Directeur de l'Hydraulique Rurale
Ministère de l'Hydraulique
République du Sénégal



.../...

1°/ OBJECTIF DU PROJET

Ce Projet a pour objectifs de construire des installations d'approvisionnement en eau et de fournir des équipements et des matériels indispensables pour les populations et les cheptels dans les quinze (15) sites en milieu rural où l'eau potable est une nécessité d'urgence, et la création de deux (2) brigades de maintenance pour l'entretien et la réparation des ouvrages hydrauliques déjà exécutés.

2°/ CONTENU DE L'ETUDE

Le contenu de l'étude est le suivant :

- étude pour la construction des installations d'approvisionnement en eau telles que des groupes de pompage, des cabines de machinerie, des réservoirs d'eau, de système de canalisation, des bornes fontaines et des abreuvoirs ;
- étude pour la fourniture des équipements et des matériels requis pour un bon fonctionnement, une maintenance adéquate des installations réalisées ;
- étude pour la création des brigades de maintenance des installations déjà réalisées.

Cependant, le contenu précis et la dimension concrète du Projet seront décidés ultérieurement, après l'analyse au Japon des résultats de l'étude du plan de base.

3°/ ORGANISME D'EXECUTION DU PROJET POUR LE GOUVERNEMENT DU SENEGAL

L'organisme d'exécution est la Direction de l'Hydraulique Rurale, Ministère de l'Hydraulique.

4°/ MECANISME DE LA COOPERATION FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

Le Gouvernement Sénégalais a compris le mécanisme de la coopération financière non-remboursable du Japon et a consenti à prendre les dispositions nécessaires citées dans l'annexe.

5°/ RAPPORTS

La JICA rédigera le rapport final basé sur les résultats de l'étude du plan de base au gouvernement Sénégalais en juillet 1990.

A N N E X E :

La partie Sénégalaise doit prendre les dispositions citées ci-dessous lors de la réalisation de la coopération financière non-remboursable du Japon.

- 1./ obtenir une superficie de terrain suffisante.
- 2./ Prendre en charge les commissions de la Banque de change japonaise pour les services bancaires.
 - a) Commission de notification de l'autorisation de paiement
 - b) Commission de paiement
- 3./ Prendre les mesures pour fournir l'assistance nécessaire en vue du transport jusqu'au site, du matériel nécessaire à la réalisation du Projet.
- 4./ Exonérer des impôts et dédouaner le matériel importé nécessaire à la réalisation du Projet.
- 5./ Accorder aux ressortissants japonais, dont les services sont requis pour la réalisation du Projet, toute l'aide nécessaire pour assurer leur arrivée et leur séjour au Sénégal.
- 6./ Prendre toute autre mesure pouvant être exigée par la législation Sénégalaise pour la réalisation du Projet.
- 7./ prendre en charge toute dépense qui ne serait pas couverte par la coopération financière non-remboursable, concernant le transport du matériel, le montage des équipement et la construction des installations.

ANNEXE 3 PROGRAMME DE LA MISSION

NUMERO	MOIS ET JOUR	P A R C O U R S	CONTENU D'ETUDE
1	28/ 2 Mer.	Depart de Tokyo	
2	1/ 3 Jeu.	Arrivee a Dakar (DKR)	
3	2/ 3 Ven.	DKR Ambassade du Japon, JICA MH, DHR	Visite de courtoisie et réunion
4	3/ 3 Sam.	DKR DHR, DEM	Visite de courtoisie et réunion
5	4/ 3 Dim.	DKR	Réunion, visite à install. d'alimentation en eau
6	5/ 3 Lun.	Ziguinchor	Etude au site
7	6/ 3 Mar.	DKR DHR, MPC	Visite de courtoisie et réunion
8	7/ 3 Mer.	DKR DHR, MPC	Réunion
9	8/ 3 Jeu.	DKR DHR, UNDP	Réunion
10	9/ 3 Ven.	Kaolack, Tambacounda	Etude au site
11	10/ 3 Sam.	Goudiry, Bala, Séoudji Bani Pelli, Koussane	Etude au site
12	11/ 3 Dim.	Kaolack, Thiès	Etude au site
13	12/ 3 Lun.	DKR DHR, DEM	Réunion et signature du process-verbal
14	13/ 3 Mar.	DKR DHR, GTZ Ambassade du Japon, JICA Depart de DKR	Réunion et rapport
15	14/ 3 Mer.	Via Paris	
16	15/ 3 Jeu.	Via Amsteldam	
17	16/ 3 Ven.	Arrivee a Tokyo	

ANNEXE 4

LISTE DES MEMBRES DE LA MISSION

Capacité	Nom	Affiliation
Chef de la Mission	Kenji YOSHIDA	Département des Ouvrages Hydraulique, division de la construction, Préfectre de SAITAMA
Ingénieur du plan des installation d'alimentation en eau	Shoji FUJII	Japan Techno Co., Ltd.
Interprète	Tadao MARUYAMA	Japan Techno Co., Ltd.

ANNEXE 5 LISTE DES RESPONSABLES
RENCONTRES

Ministère de l'Hydraulique

Ministre S. E. M. Samba Yela DIOP
Directeur de cabinet M. Abdoulaye Sega SOW

Direction de l'Hydraulique Rurale

Directeur M. Abdoul Aziz AW
Directeur adjoint M. Madior FALL
M. Moctar MBAYE
M. Alassane Tairou NDIAYE
M. Mamadou Moustapha THIAM

Direction de l'Entretien et de la Maintenance

Directeur M. Abdoulaye SENE
M. Modou Fall DIONE
M. Amadou NDIAYA
M. Mandir SECK
M. Lamine BODIAN
M. Dahousenon MANSOUR

Ministère du Plan et de la Coopération

Secrétaire Général M. Hady LY
Directeur adjoint M. Alioune Badara SY

Ziguinchor

Gouverneur M. Mamadou Mansour NDIAYE
Section régionale de la DHR
Chef de la section M. Xavier BADJI
M. DIOP

Tambacounda

Chef de la Brigades de puits M. El Hadji BEYE
de Tamabacounda
Sous-préfet de Goudiry M. Alioune FAYE

Kaolack

Chef de la section régionale Mme Bineta Sarr LY
de la DHR de Kaolack
Chef de la section régionale M. Ousmane TRAORE
de la DEM de Kaolack

Projet Sénégal-Allemand d'Énergie-Solaire

Chef de la mission M. Benno SCHMIDT-KUNTZEL
M. Markus KORNEXL
M. Elie FONTRIER

Ambassade du Japon

Ambassadeur S. E. M. MURATA
Première secrétaire M. NOGUCHI
Troisième secrétaire M. TUKAHARA

Agence japonaise coopération internationale au Sénégal

Directeur M. TATSUMI
Coordinateur de JOCV M. TSUKII

ANNEXE 6

LISTE DES DOCUMENTS RECUEILLIS

<u>NOM DU DOCUMENT</u>	<u>PUBLICATION</u>
RAPPORT DE PRESENTATION PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (1989-1992)	Ministère du Plan et de la Coopération
IVe PROGRAMME DU SENEGAL 1988	Programme des Nations Unies pour le Développement
SITUATION TRIMESTRIELLE DES PROJETS DU 30 SEPTEMBRE 1989 AU 31 DECEMBRE 1989	Direction de l'Hydraulique Rurale
LISTE DES FORAGES DE LA SECTION REGIONALES	Direction de l'Entretien et de la Maintenance
LISTE DES FORAGES EQUIPES DE POMPES MANUELLES, REGION DE TAMBACOUNDA	Direction de l'Entretien et de la Maintenance
CARTE DES STATION DE POMPAGE (1/500.000) 1990	Direction de l'Entretien et de la Maintenance
RAPPORT D'EXECUTION DU FORAGE DE GOUDIRY	INTRAFOR-COFOR
RAPPORT D'EXECUTION DU FORAGE DE DAROU KHAYRE "ETUDE DES RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE DU SENEGAL"	BRGM
RAPPORT D'EXECUTION DES FORAGES-LOTS B ET C PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL, SENEGAL ORIENTAL -HAUTE CASAMANCE, ALIMENTATION EN EAU DES PISTES RURALES 1987	BRGM
RAPPORT D'EXECUTION DU FORAGE DE KABAKOTO "ETUDE DES RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE DU SENEGAL"	BRGM
RAPPORT DE SYNTHESE DU FORAGE DE KHEWAR MISSIRA	SONAFOR
RAPPORT D'EXECUTION DU FORAGE DE THIEYENNE	INTRAFOR-COFOR

JICA